



LE VER À SOIE, POÈME EN DEUX CHANTS, DE MARC-JÉRÔME VIDA, TRADUIT EN VERS FRANÇAIS, AVEC LE TEXTE EN REGARD, PAR MM. MATTHIEU BONAFOUS, DE L'INSTITUT DE FRANCE. PARIS, BOUCHARD-HUZARD, 1844. in-8°, 2^e édition.

Au VI^e siècle, sous l'empereur Justinien, deux pauvres moines, revenant de leur longue odyssee, apportaient au monde occidental un faible animalcule, qui avait fait la richesse des vêtements asiatiques, et qui devait, après des siècles d'essai, orner aussi bien la jeune villageoise que la grande dame des cités, ou que la fille des rois. Le ver à soie, le bombyx venait du merveilleux pays des Sères, dont on ignore même aujourd'hui la position géographique. Les Sères ne vivent plus que dans les fictions des poètes, et leurs successeurs véritables, ce sont les Lyonnais, artisans industriels de splendides étoffes qui voyagent dans le monde entier, et y vont porter la gloire de nos riches fabricants, la renommée de nos habiles ouvriers.

Quoique l'industrie des soies n'eût pas encore, au siècle de Léon X, la majeure partie de l'extension qu'elle a prise, le bombyx n'en était pas moins déjà chanté par les poètes, dans la langue de Tasse, comme dans celle de Virgile. Avant Jérôme Vida, Louis Lazzarelli, mort à la fin du XV^e siècle, puis Giustolo, l'historiographe et le panégyriste de César Borgia, fit paraître un poème moins étendu, dans lequel, entre autres idées extraordinaires qui se mêlaient à d'utiles préceptes, l'auteur émet celle d'une grande influence que la musique instrumentale pourrait exercer sur le ver à soie. Jérôme Vida ne donne pas le même conseil, et prescrit, au contraire, l'éloignement de tout bruit. Il repousse « le son rauque du cor, les éclats perçants de la trompette, le retentissement du tambour et les cris de la folâtre jeunesse. »

Le poète de Crémone fut aisément vainqueur de ses devanciers; il avait une imagination riche et ornée, une mémoire fournie et savait son antiquité. Adorateur de Virgile, il le possédait à fond et l'imitait avec autant de bon-
heur et d'adresse qu'il puisse être donné à un homme d'en imiter un autre.